



COMPTE RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 MAI 2017 À 18H00

SALLE BESTIEN – 2A RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Étaient présents :

Mesdames, Messieurs SAPIN, DORVEAUX, VAUDEMONT, BUCHHEIMER, KLAM, DILLIER, LUSTIG, BECKRICH, DRIL, ZIEGLER, LARDÉ, WALTER, BECKEL, GUIRKINGER, JOST, BARBOSA, BARBICHE-KEHR, SOUHAIT, GOEURIOT, CIOCULEASA, GENILLEAU, BIEBER, MEYER, MERTZ, POUGET, DUSSORT, BENDAOUADJI, SCHULTZ, LANDRAGIN, SCHAAF.

Ont donné procuration : Mme ESCRIBA à M. SAPIN, Mme HOVER à Mme LUSTIG, Mme SCHUFFENECKER à M. BARBOSA.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des votes.

Direction générale :

Point n° 1 : MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur SAPIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votes :

- **PROCÈDE** à l'élection au vote à bulletin secret des membres des commissions selon les désignations listées ci-dessous :

Commission administration, finances et services de proximité : finances, relations transfrontalières, bureautique, informatique, médiation, administration générale, services de proximité, juridique, habitat, état-civil, cultes, cimetières, salubrité, hygiène.

1.	Anne SCHUFFENECKER
2.	Agathe KLAM
3.	Lionel DORVEAUX
4.	Claude BECKRICH
5.	Jean-Paul ZIEGLER
6.	Julie VAUDEMONT
7.	Laurent SOUHAIT
8.	Pascal LANDRAGIN
9.	Laurent SCHULTZ

Commission aménagement de la Ville : urbanisme, travaux, transport, circulation, sécurité, aménagement numérique du territoire.

1.	Yves DILLIER
2.	Claude BECKRICH

3.	Xavier JOST
4.	Emeric GENILLEAU
5.	Nathalie BARBICHE-KEHR
6.	Mireille LARDÉ
7.	Laurent SOUHAIT
8.	Valérie SCHAAF
9.	Clémence POUGET
10.	Didier DUSSORT

Commission solidarité : social, emploi, conseil des sages, seniors, santé, handicap, famille, politique de la ville.

1.	Marie-Noëlle LUSTIG
2.	Yolande HOVER
3.	Mireille LARDÉ
4.	Iuliana CIOCULEASA
5.	Brigitte GOEURIOT
6.	Valérie SCHAAF
7.	Charles MEYER

Commission culture : culture, vie associative, animation, mémoire combattante, école de musique.

1.	Lionel DORVEAUX
2.	Nathalie BECKEL
3.	Rachida DRII
4.	Iuliana CIOCULEASA
5.	Emeric GENILLEAU
6.	Nathalie BARBICHE-KEHR
7.	Valérie SCHAAF
8.	Philippe BIEBER

Commission enseignement, jeunesse et sports : Jeunesse, sports, éducation, petite enfance, conseil municipal des jeunes, tourisme.

1.	Didier BUCHHEIMER
2.	Rachida DRII
3.	José BARBOSA
4.	Brigitte GOEURIOT
5.	Zohra ESCRIBA
6.	Jean-Marie WALTER
7.	Mireille LARDÉ
8.	Pascal LANDRAGIN
9.	Christian MERTZ
10.	Didier DUSSORT

Commission environnement et cadre de vie : développement durable, écologie, forêts, embellissement, propreté urbaine, écocitoyenneté, déchets.

1.	Yves DILLIER
2.	Nathalie BECKEL
3.	Claude BECKRICH
4.	André GUIRKINGER
5.	Brigitte GOEURIOT
6.	Laurent SOUHAIT
7.	Pascal LANDRAGIN
8.	Lila BENDAOUADJI
9.	Didier DUSSORT

Direction des Affaires juridiques et services de proximité :

Point n° 2 : MISE EN ŒUVRE DU PROCÈS VERBAL ÉLECTRONIQUE

Rapporteur : M. BECKRICH

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** la mise en œuvre du procès-verbal électronique ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ANTAI, ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

Point n° 3 : SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRINCIPE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ET AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Rapporteur : M. DILLIER

Le Conseil Municipal, par 25 votes POUR et 8 votes CONTRE (MM. BIEBER, MEYER, MERTZ, Mmes POUGET, BENDAOUADJI, MM. SCHULTZ, LANDRAGIN, Mme SCHAAF) :

- **PREND ACTE** de l'avis favorable du Comité Technique et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- **APPROUVE** le principe de la délégation du service public de production et de distribution d'eau potable par voie d'affermage pour une durée de douze (12) ans à compter du 28 mars 2018 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer et à mener la procédure prévue par les dispositions des articles L.1410-1 et suivants, R.1410-1 et suivants, L. 1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du CGCT renvoyant à l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, et au décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession, et à prendre toutes les mesures nécessaires.

Point n° 4 : POLICE D'ASSURANCE DOMMAGE AUX BIENS – LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE MARCHE PUBLIC

Rapporteur : M. WALTER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation visant à souscrire un nouveau contrat d'assurance de dommage aux biens et risques annexes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché public avec l'entreprise ou le groupement qui aura remis l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères définis dans cette consultation.

Étaient présents :

Mesdames, Messieurs SAPIN, DORVEAUX, VAUDEMONT, BUCHHEIMER, KLAM, DILLIER, LUSTIG, BECKRICH, DRII, ZIEGLER, LARDÉ, WALTER, BECKEL, GUIRKINGER, JOST, BARBOSA, BARBICHE-KEHR, SOUHAIT, GOEURIOT, CIOCULEASA, GENILLEAU, BIEBER, MEYER, MERTZ, POUGET, DUSSORT, BENDAOUADJI, SCHULTZ, LANDRAGIN, SCHAAF.

Ont donné procuration : Mme ESCRIBA à M. SAPIN, Mme HOVER à Mme LUSTIG, Mme SCHUFFENECKER à M. BARBOSA.

Point n° 5 : REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE – LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC

Rapporteur : M. SOUHAIT

Le Conseil Municipal, par 25 votes POUR et 8 ABSTENTIONS (MM. BIEBER, MEYER, MERTZ, Mmes POUGET, BENDAOUADJI, MM. SCHULTZ, LANDRAGIN, Mme SCHAAF) :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation visant la requalification de la rue de la République,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises qui auront remis les offres les plus économiquement avantageuses au vu des critères définis dans cette consultation.

Direction des Finances :

Point n° 6 : REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Rapporteur : M. GENILLEAU

Le Conseil Municipal, par 25 votes POUR et 8 ABSTENTIONS (MM. BIEBER, MEYER, MERTZ, Mmes POUGET, BENDAOUADJI, MM. SCHULTZ, LANDRAGIN, Mme SCHAAF) :

- **ADOpte** le projet de réhabilitation de la Rue de la République ;
- **DÉCIDE** de réaliser ledit projet ;
- **SOLLICITE** l'adhésion au dispositif AMITER ainsi qu'une participation auprès du Conseil Départemental de la Moselle d'un montant de 1 600 000,00 € ;
- **SOLLICITE** l'État, la Région Grand-Est et l'Europe pour l'obtention des subventions ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel du projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Direction des Services techniques :

Point n° 7 : CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC DE LA TUILERIE – AVENANT N° 2

Rapporteur : Mme BARBICHE-KEHR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 se rapportant à la concession d'aménagement de la ZAC de la Tuilerie,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre les accords écrits qui interviendront dans le cadre des apports de foncier en nature.

Point n° 8 : CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE VOIRIE

Rapporteur : Mme BECKEL

Le Conseil Municipal, par 25 votes POUR et 8 votes CONTRE (MM. BIEBER, MEYER, MERTZ, Mmes POUGET, BENDAOUADJI, MM. SCHULTZ, LANDRAGIN, Mme SCHAAF) :

- **RENOMME** la « rue Saint Pierre » en « allée des Charmes ».

Point n° 9 : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN ESPACE VERT COMMUNAL

Rapporteur : M. GUIRKINGER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votes :

- **CONSTATE** la désaffectation du terrain de 92 m² issu du découpage de la parcelle cadastrée section 47 n° 703,
- **PRONONCE** le déclassement de cette parcelle en cours d'arpentage d'une surface de 92 m² et l'intègre dans le domaine privé communal.

Vœux et motions :

Point n° 10 : MOTION DE SOUTIEN CONTRE L'INSTALLATION DES COMPTEURS « LINKY »

Rapporteur : Mme GOEURIOT

Le Conseil Municipal, par 27 votes POUR et 6 votes CONTRE (MM. BIEBER, MEYER, MERTZ, Mmes POUGET, BENDAOUADJI, M. SCHULTZ) :

- **APPORTE** son soutien aux associations opposées à la généralisation des compteurs « linky » ;
- **APPELLE** l'attention des pouvoirs publics et du gestionnaire de réseau sur le respect des réglementations et des libertés individuelles.

Fin de la séance : 19 H 45

Affiché le 3 mai 2017

Le secrétaire de séance :

Lionel DORVEAUX

